

## LE MONTJOIE



Le petit journal de notre municipalité NOVEMBRE 2018



#### HÔTEL DE VILLE

1425, Route 340, Saint-Télesphore QC JOP 1Y0 Téléphone (450) 269-2999 Télécopieur (450) 269-2257 st-telesphore@xittel.ca

Lors de panne d'électricité, vous pouvez joindre la Municipalité aux numéros 450-269-3247 ou 450-269-2257

#### HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

#### Horaire des Fêtes

Le bureau municipal sera fermé à compter de midi le 21 décembre jusqu'au 4 janvier inclusivement.

TABLE DES MATIÈRES	
Affaires municipales	2
Transport	4
Environnement / hygiène du milieu	5
Loisirs, culture et vie communautaire	6
Calendrier	12



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
Facebook.com/saint-telesphore
ou sur notre site Web au <a href="https://www.saint-telesphore.com">www.saint-telesphore.com</a>

#### **MOT DU MAIRE**

J'aimerais vous inviter tous et toutes à notre dîner de Noël qui aura lieu dimanche le 16 décembre dès 11h30 au Centre communautaire. Je tiens à remercier personnellement tous les bénévoles qui ont déjà commencé la préparation de cet événement festif. Sans eux, je ne pourrais faire de cette journée une réussite.

Le dîner de Noël est offert par la Municipalité. Le dépouillement des cadeaux est offert par la Municipalité et organisé par OTJ. Nous vous attendons en grand nombre.

L'arrivée hâtive de la neige nous met rapidement dans l'ambiance des Fêtes. Il me fera plaisir de vous rencontrer à notre dîner de Noël.

Yvon Bériault, maire

#### **AFFAIRES MUNICIPALES**

Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 novembre 2018

- Mandat à Isolation Future inc. pour l'isolation du sous-sol de l'hôtel de ville
- Regroupement municipal et mandat à la firme Prudent Groupe conseil pour la mise à niveau du Plan municipal de sécurité civile
- Mandat à Mario Vincent Soudure inc. pour la fabrication et l'installation d'un support à boyaux pour la caserne d'incendie
- Entente intermunicipale pour l'entretien et le déneigement du chemin du Grand-Saint-Patrice
- Adjudication du contrat de la collecte, le transport et la disposition des déchets domestiques pour l'année 2019 à Robert Daoust & fils inc.

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil se tiendra le 11 décembre 2018 à 19h30.

La séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2019 se tiendra le 18 décembre 2018 à 19h30.

Les séances du conseil se tiennent à la salle du Centre communautaire. Tous les citoyens sont les bienvenus.

Après la séance, vous êtes invités à échanger avec les membres du conseil. Café et biscuits.





Les procès-verbaux des séances municipales peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-telesphore.com.

#### **OFFRE D'EMPLOI**

La Municipalité est à la recherche d'un inspecteur municipal.

#### **FONCTIONS**

Inspecteur en urbanisme et en environnement et responsable de la planification des services techniques.



#### DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, le titulaire accomplira toutes les tâches reliées à l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'application des lois et règlements en vigueur. Il agira également en support aux services techniques, pour diverses tâches administratives et de planification.

Poste permanent, temps plein. Avantages sociaux.

Pour toute personne intéressée, consultez les détails de l'offre d'emploi sur notre site Internet au www.saint-telesphore.com

#### **DÎNER DE NOËL**

La municipalité vous invite à assister le 16 décembre prochain à son dîner annuel de Noël à partir de 11 h 30.

Ce repas est réservé et gratuit pour tous les résidents et contribuables de la municipalité.

Pour profiter du dîner, confirmez votre présence et le nombre de personnes en téléphonant au bureau municipal au 450-269-2999 poste 3162 au plus tard le 3 décembre. Donnez l'âge et le sexe pour tous les enfants.

Yvon Bériault, maire



Lors du dîner annuel de la municipalité, les denrées non-périssables, dons par chèque ou autres seront amassés et acheminés au Centre d'action Bénévole Soulanges. Cet organisme vient en aide aux plus démunis, en préparant des « paniers de Noël » remplis d'aliments non-périssables.



#### CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SOULANGES

Le CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SOULANGES offrira encore une fois cette année, plus de 300 paniers de Noël aux familles démunies.

Voici les différentes façons de contribuer à cet événement annuel :

- En apportant vos denrées non périssables au CAB Soulanges ou au Centre communautaire de la municipalité.
- En offrant de votre précieux temps en tant que bénévole.
- En parrainant une famille de la région.

Pour plus de renseignements, composez le 450-265-3134.

L'équipe du CAB vous remercie de votre aide et nous vous souhaitons un merveilleux temps des fêtes rempli d'amour et d'entraide.





#### **URGENCES**

- 9-1-1 Feu, ambulance, police
- 8-1-1 Info-Santé
- 5-1-1 Transport Québec pour les routes 340 et 325. Toute urgence ou plainte pour le déneigement.
- **3-1-1** Appels urgents nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, notamment les entraves de la route, les voies de circulation endommagées, le déneigement et tout autre problème de nature urgente.
- **2-1-1** Informations sur les services communautaires

#### le retour de la neige





La Municipalité compte sur votre collaboration et tient à rappeler aux citoyens que les opérations de déneigement sont complexes et nécessitent d'abord et avant tout, la collaboration de tous pour être menées de manière efficace et sécuritaire.



#### LE SAVIEZ-VOUS?

## Pouvoir de projeter la neige sur les propriétés privées

La période hivernale étant déjà à nos portes, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la *Loi sur les compétences municipales* prévoit expressément le pouvoir des municipalités locales de projeter la neige, qui recouvre une voie publique, sur les terrains privés contigus

« 69. Toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. »

Au sens de cette loi, une voie publique «inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion » (art. 66).

Le compte à rebours est enclenché pour se conformer en temps et tel que le stipule la loi obligeant les propriétaires de véhicules de promenade, à munir leurs véhicules de pneus d'hiver.

C'est dans moins d'un mois, plus précisément le **15 décembre** qu'entre en force l'utilisation de pneus d'hiver obligatoires, et ce jusqu'au 15 mars 2019 inclusivement.

### Trop cool la neige



#### Plaintes pour le déneigement sur les routes municipales

Pour toute plainte ou demande d'intervention, communiquez <u>directement avec l'hôtel de ville</u>. Un suivi sera immédiatement acheminé aux bons responsables, selon leur juridiction ou leur mandat. Ainsi, tous les appels seront consignés.



La Municipalité de Saint-Télesphore compte sur votre collaboration et tient à rappeler aux citoyens que le règlement sur le stationnement stipule :

« Nul ne peut stationner ou immobiliser un véhicule routier sur la voie publique entre minuit et 7h, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril, inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. »



#### MATIÈRES RECYCLABLES

Papiers, carton, verre, métal, plastique.

Pour plus de détails, visitez le site Internet de Recyc-Québec au www.recyc-quebec.gouv.gc.ca.



#### MATIÈRES ORGANIQUES

Résidus alimentaires, marcs de café, filtres, sachets de thé, curedents, cheveux, poils, fibres sanitaires (papiers mouchoirs, essuie-tout)



#### **DÉCHETS DOMESTIQUES**

Matières non visées par un programme de récupération. Matières qui ne peuvent être réutilisées, recyclées ni valorisées.



#### **OBJETS VOLUMINEUX ET ENCOMBRANTS**

Chauffe-eau, meuble, matelas, électroménager. lavabo, baignoire, cuvette de toilette, jouet de grande taille, chaise de jardin, autres objets trop gros ou trop lourds pour être placés dans le bac roulant. Collecte 1 fois par mois.





#### TRUCS ET ASTUCES POUR MIEUX **GÉRER NOS MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Les 3 RV au quotidien

Dans l'optique de réduire significativement nos déchets, notre empreinte écologique, appliquons les 3 RV.

Réduisons notre consommation éviter de polluer. Exemple : évitons le gaspillage en achetant des produits dont nous avons réellement besoin.

Réutilisons ou donnons un bien au lieu de le jeter. Exemple : réutiliser les contenants de plastique ou de verre.

Recyclons les matières qui le sont au lieu de les jeter à la poubelle.

Valorisons nos matières organiques en compostant ou en faisant de l'herbicyclage.







#### SOIRÉE ZEN ENTRE ADULTES





La rentrée scolaire est passée , les récoltes sont entamées , nous avons tous adopté une routine à la maison. Le mois de novembre est amorcé et le moral baisse parfois aussi vite que la température. Pour contrer cette grisaille, l'OTJ vous invite à une soirée Zen entre adultes ( 16 @ 99 ans ).

Il s'agit d'une soirée amicale, pour jaser ou pratiquer une activité de détente favorite ( dessiner des mandalas\* / tricoter / etc. ) dans un contexte sans stress !

Pour cette soirée, plusieurs mandalas / crayons seront disponibles.

La première soirée aura lieu le 27 novembre à 20h00 au Centre communautaire. Café, thé, tisane et jus seront offerts pour l'occasion. Apportez vos tasses réutilisables!

Nous vous attendons en grand nombre!

\*mandala: Dessin sous la forme circulaire





#### COURS DE CROCHET

Réservez vos soirées du 30 janvier, 13 et 27 février 2019 pour des cours de crochet. Plus de détails à venir dans le Montjoie de décembre.



#### REPAS PARTAGÉS

Les repas partagés sont des lieux d'échanges et de rencontres. Ils ont lieu tous les 2<sup>e</sup> mercredis du mois au Centre communautaire de Saint-Télesphore. Certains repas sont suivis d'activités diverses. Bienvenue à tous !

Prochaine rencontre le 12 décembre à midi.

Pour information : Claire Sauvé au 450-269-2261.







#### **SOUPER SPAGHETTI**

LEVÉE DE FONDS POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE DE SOULANGES

Le souper spaghetti annuel au profit de l'école primaire Soulanges aura lieu le jeudi 20 décembre 2018 au Centre communautaire de Saint-Télesphore. Le souper sera servi de 17h00 à 18h30 suivi d'une pièce de théâtre. Prix de présence, prix de tirage, tirage moitié-moitié et plus encore!

Le coût des billets : 13,00 \$ par adulte

7,00 \$ par enfant (6-13 ans)

Les billets sont disponibles à la porte ou à l'avance en communiquant avec Rosemary au 450-526-0508.

#### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-TÉLESPHORE





Les heures d'ouverture sont de 18h30 à 19h30 les 2e et 4e mercredis du mois.

Vous pouvez consulter la liste des livres disponibles à la Bibliothèque sur le site Internet de la Municipalité au <u>www.saint-telesphore.com</u>.

La bibliothèque possède certains livres en double exemplaire. La Municipalité est disposée à donner un exemplaire gratuitement aux résidents, peu importe qu'ils soient inscrits ou non à la bibliothèque.

#### BIBLIOTHÈQUE - PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

La Municipalité est fière d'annoncer son partenariat avec la Municipalité de Saint-Zotique pour l'utilisation de sa bibliothèque. L'accès à la bibliothèque de Saint-Zotique sera gratuit pour le reste de l'année 2018 pour les résidents de Saint-Télesphore. Les deux municipalités travaillent main dans la main pour

continuer dans cette voie pour les prochaines années.

Pour connaître l'horaire et toutes les activités, accéder au site de la bibliothèque <a href="http://www.st-zotique.com/bibliotheque/">http://www.st-zotique.com/bibliotheque/</a> ou sur sa page Facebook.





#### HORAIRE DE LA PATINOIRE DE SAINT-TÉLESPHORE



Selon les conditions climatiques, la patinoire sera disponible du 15 décembre 2018 au 15 mars 2019.

SAMEDI ET DIMANCHE 10 H 00 À 14 H 00 PATIN



10 H 00 A 14 H 00 PATIN 14 H 00 À 18 H 00 HOCKEY 18 H 00 À 20 H 00 PATIN 20 H 00 À 22 H 00 HOCKEY

LUNDI AU VENDREDI

10 H 00 À 19 H 30 PATIN 19 H 30 À 22 H 00 HOCKEY

# PATIN LIBRE ET HOCKEY LIBRE - ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTPOLYCARPE

Suite à une entente avec la Municipalité de Saint-Polycarpe, les résidents de Saint-Télesphore ont un accès gratuit au patin libre et au hockey libre au Centre sportif Soulanges pour la saison 2018-2019. Pour connaître l'horaire, consulter la page <u>Facebook</u> du Centre sportif Soulanges.



Hébergement La Passerelle est un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale qui oeuvre dans la région de Vaudreuil-Soulanges depuis 1996.

Pour rejoindre une intervenante, pour obtenir de l'information, pour déposer une demande d'hébergement, pour le service jeunesse ou externe : veuillez composer le **450.424.6010**.

Ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour.



## CALENDRIER MUNICIPAL

## NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2018



Séance du conseil 11 décembre 2018 19h30





Collecte résidus alimentaires	Collecte Récupération		Collecte déchets domestiques	Collecte Objets volumineux et encombrants	Collecte Feuilles mortes	Bocce Croquet Bibliothèque Repas partagés	Dîner de Noël Souper Spaghetti Patinoire	Soirée Zen Soirée Cinéma
1					**	Sibiliothique Sibiliothique	g real of la posteriors	SOIRÉE ZEN SOIRÉE CINÉ AL MI
DIMANCHE L		L	UNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
18 NOVEMB	RE	19	**	20	21	22 **ZVMBA	23	24
25		26		SOIRÉE ZEN	28 Solrée CINÉ ZAZZ	29 PZVMBA	30	1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE
2		3		4	5	6 PZVMBA	7	8
9		10		11 Séance ordinaire Conseil Municipal	12 Bibliothèque	13	14	15 Si la température le permet Je vois è le patinoire
16		17		18 Séance extraordinaire  Conseil Municipal	19	Pour École Primaire Soulanges	21 Bureau ferme à midi	22
23		24 Bure	au fermé	25 Bureau fermé	26 Bureau fermé	27 Bureau fermé	28 Bureau fermé	29